

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 11

Artikel: Comment conduire le rucher avec des colonies atteintes de varroatose [2]
Autor: Imdorf, Anton / Fluri, Peter / Gerig, Luzio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique du Liebefeld

COMMENT CONDUIRE LE RUCHER AVEC DES COLONIES ATTEINTES DE VARROATOSE

2^e partie: CONDUITE DU RUCHER INTÉGRÉE

Cf. JSA N° 9/87, pp. 321-325.

Anton Imdorf, Peter Fluri et Luzio Gerig
Section des abeilles, FAM, 3097 Liebefeld

Comme nous l'avons déjà montré dans la première partie de cette série d'articles, le varroa, un parasite minuscule, nous oblige à modifier la conduite du rucher. Les apiculteurs qui continuent de pratiquer la conduite du rucher traditionnelle (voir schéma 1, page 410) auront de la peine à maintenir le nombre de varroas au-dessous du seuil de tolérance après quelques années d'infestation; ils seront contraints à l'emploi massif de produits chimiques, ce qui soulèvera tôt ou tard des problèmes, à savoir:

1. La contamination du miel
qui suscite des difficultés d'écoulement et compromet la renommée du miel.
2. La contamination du nourrissage
qui pourrait provoquer des troubles physiologiques chez les abeilles.
3. La contamination de la cire
(en particulier les dépôts de la substance active dans la cire gaufrée)
qui soulève des problèmes lors de l'élevage du couvain.
3. Le développement de la résistance des varroas
qui rend inefficaces les produits chimiques.

Si nous voulons éviter ces problèmes à l'avenir, nous devons changer dès aujourd'hui! La tâche de chaque apiculteur consiste donc à se familiariser avec une conduite du rucher qui met au premier plan les soins et une sélection conséquente et rigoureuse des colonies en vue de lutter contre la varroatose.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle nous ne pouvons renoncer entièrement aux produits chimiques, mais il faut limiter leur emploi au strict minimum et éviter toute contamination du miel. On doit surtout se garder de traitements chimiques excessifs dans des colonies sans rayons (sauf pour l'acide formique).

Il est évident qu'il n'y aura *pas une seule* conduite du rucher en Suisse qui soit la meilleure pour lutter avec succès contre la varroatose. Les conditions d'emplacement sont trop différentes, le climat et la végétation varient d'une région à l'autre. La grandeur du rucher et le matériel d'abeilles disponible ainsi que le type des ruches influenceront également le futur système de conduite du rucher.

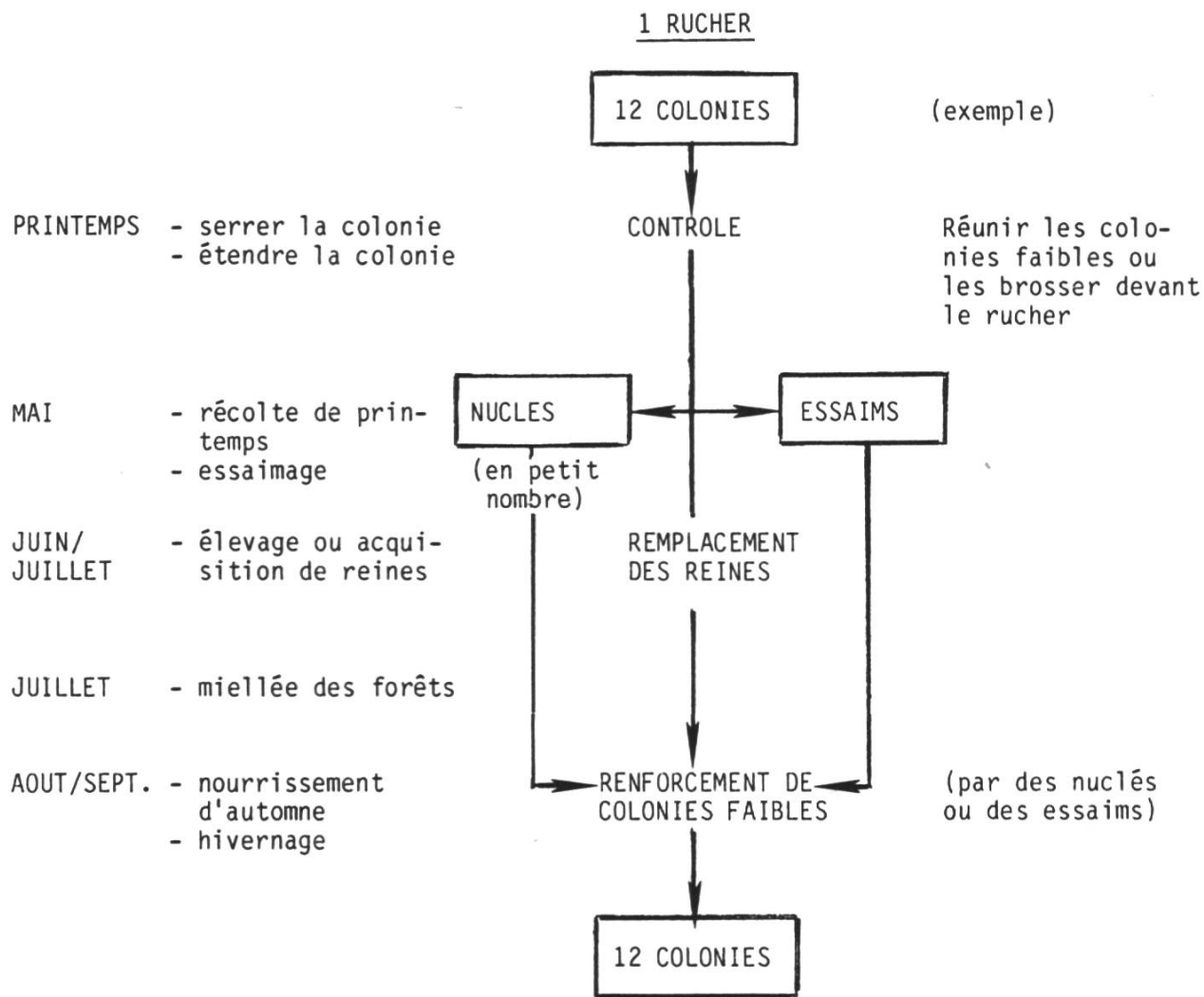


Schéma 1: **Conduite du rucher actuelle largement répandue.**

Dans un pareil rucher, le nombre de varroas par colonie est très élevé, pour les raisons suivantes:

- toutes les colonies se trouvent toujours au même emplacement;
- les colonies faibles, pour la plupart fortement infestées, ne sont pas détruites, mais réunies à d'autres ou brossées devant le rucher;
- de nouvelles colonies moins infestées sont réunies avec des colonies faibles fortement infestées.

Conséquence: **Nécessité de traitements chimiques répétés au cours d'une année**, afin de réduire le nombre de varroas à un niveau inférieur au seuil de tolérance.

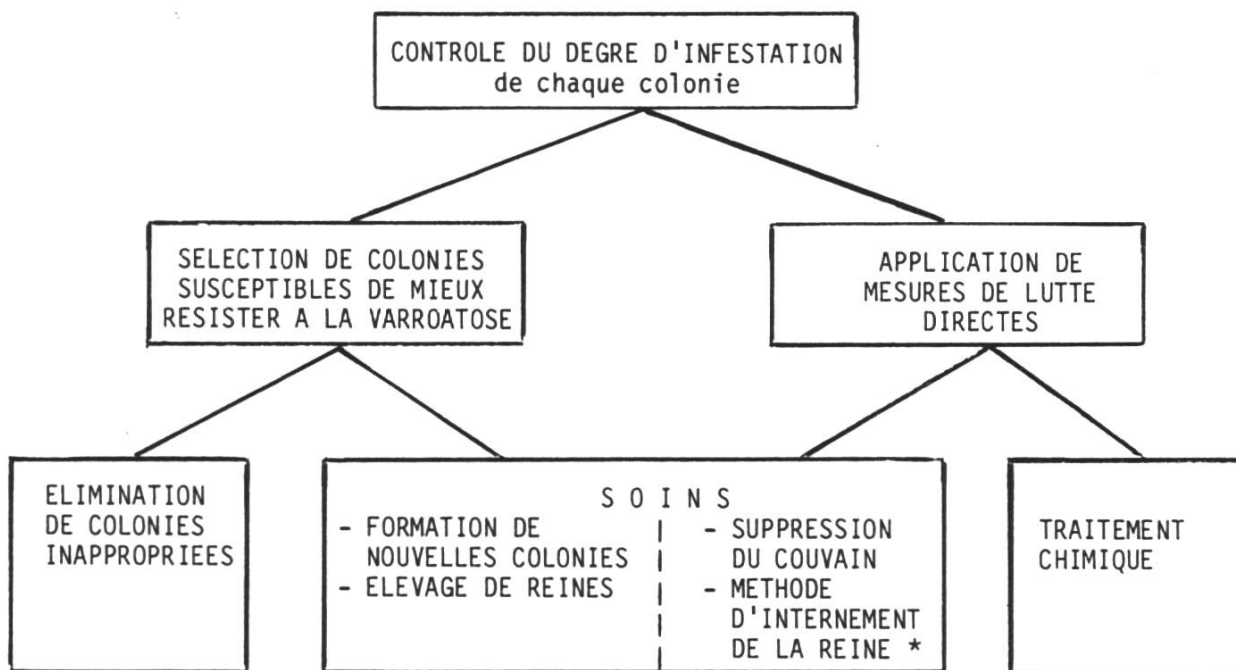


Schéma 2: **Principes d'une conduite du rucher intégrée pour lutter contre la varroa-tose.**

D'autre part, chaque nouvelle conception d'une conduite du rucher visant à intégrer la lutte contre la varroa-tose devra suivre les principes présentés dans le schéma 2 ci-dessus (voir aussi 1^{re} partie, «Journal suisse d'apiculture», 9/87, p. 321-325).

En Suisse, l'apiculteur moyen possède environ 12 colonies d'abeilles. Le schéma 3 s'appuie donc sur un rucher de 12 colonies pour présenter l'exemple d'une conduite du rucher intégrée. Cette conception est notamment appropriée pour des régions où la récolte de printemps tombe le mois de mai et la miellée des forêts le mois de juillet.

Commentaires du schéma 3 (exemple d'une conduite du rucher intégrée)

Ⓐ *Constitution de nouvelles colonies*: En premier lieu, il s'agit de faire une première sélection de colonies d'après des critères de viabilité tels que

* Cette méthode consiste à enfermer la reine sur un cadre de couvain pour la ponte. Quand le cadre est rempli de couvain, on place la reine sur le cadre suivant. Dès que le couvain est operculé, on sort les cadres de la ruche pour éliminer le couvain et avec lui les varroas.

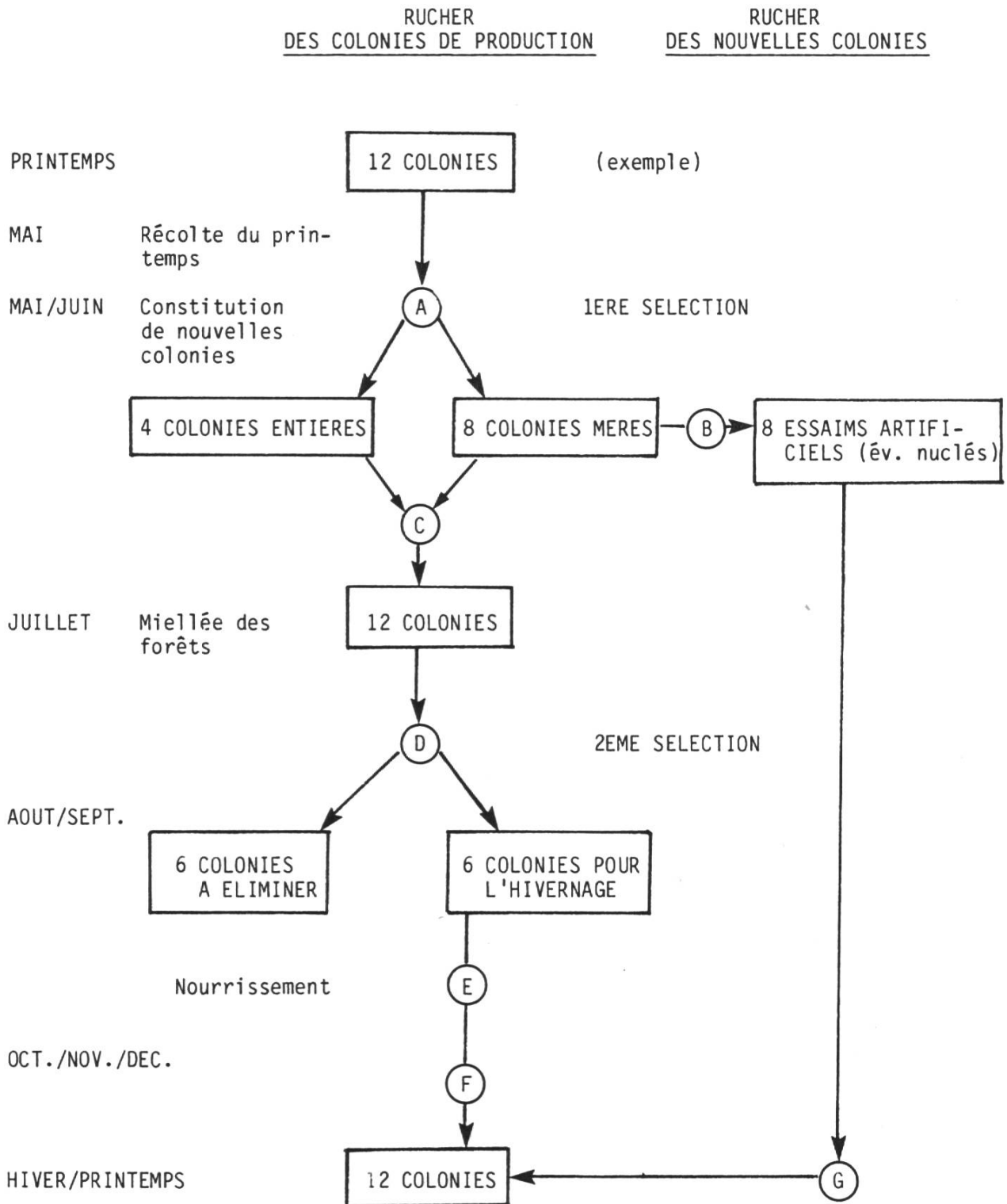


Schéma 3: Exemple d'une conduite du rucher intégrée pour lutter contre la varroa-tose.

Cette conception est particulièrement appropriée pour les plaines, où la récolte du printemps tombe le mois de mai et la miellée des forêts le mois de juillet. Les nombres de nouvelles colonies et de colonies à éliminer sont à titre indicatif.

le nombre d'abeilles, l'instinct de nettoyage, la santé, l'intensité du butinage et la longévité. Il ne faut pas utiliser de colonies faibles pour la formation de nucléés et d'essaims artificiels. On choisit les deux tiers des colonies d'un rucher, qui sont ensuite divisées. En principe, il ne faut constituer qu'un seul essaim artificiel ou nucléé par colonie mère. Le meilleur moment est juste avant que la colonie mère ait atteint le point culminant de son développement (soit avant l'apparition de la fièvre d'essaimage); dans les plaines, c'est fin mai, l'époque suivant immédiatement la récolte de printemps. Quand la colonie est forte, on peut prélever sans autre 10 000 abeilles (env. 1,3 kg) pour constituer un essaim artificiel. La formation d'une nouvelle colonie à cette époque permet en outre d'empêcher l'essaimage.

L'élevage de reines ou des reines provenant de cellules royales d'essaimage sont indispensables à la formation d'essaims artificiels.

ⓑ Dans les caisses à essaim, les essaims artificiels sont traités au Folbex VA deux fois pendant deux jours consécutifs. Les nucléés sont soumis au traitement chimique dès que le couvain a disparu. Dans ce cas, la contamination de la cire et des provisions est inévitable.

Tous les nucléés et essaims artificiels doivent être installés dans un rucher isolé, destiné spécialement à cet effet, afin d'éviter une réinfection rapide par les varroas.

ⓒ Comme l'ont montré nos essais, la plupart des colonies mères récupèrent entièrement jusqu'à la miellée des forêts (voir références page 414).

ⓓ Dès le début de juillet, il faut contrôler dans chaque colonie le nombre de varroas morts naturellement. Les résultats de ce contrôle nous aideront à faire une deuxième sélection de colonies susceptibles de mieux résister à la varroatose.

Les colonies fortement infestées (à peu près la moitié des colonies du rucher) doivent être détruites après la miellée et avant le nourrissage d'automne.

ⓔ Les colonies destinées à l'hivernage sont traitées à l'acide formique quatre fois en août/septembre.

ⓕ Si le contrôle de varroas morts pendant le traitement à l'acide formique et les semaines suivantes indique que la colonie est toujours fortement infestée, on peut appliquer un autre traitement chimique en novembre/décembre. C'est une mesure d'urgence qui ne doit être prise que si toutes les colonies sont sans couvain.*

* Dans les cellules operculées non détruites, les varroas survivent à toutes les interventions chimiques et constituent le futur foyer d'infection au printemps. Tout apiculteur qui n'observe pas ces instructions gaspille le temps et l'argent et provoque sans nécessité la contamination des rayons et des provisions. Il est complètement illusoire de croire qu'on peut lutter ainsi efficacement contre la varroatose.

© Les nouvelles colonies ne seront pas ramenées sur le rucher d'origine avant l'arrêt des vols; il est même préférable d'attendre le printemps.

Plusieurs aspects de cette nouvelle conception de la conduite du rucher ont été testés dans des essais. Les principaux résultats ont été publiés dans les articles suivants:

«Le développement de nucléés et de leurs colonies mères», «*Journal suisse d'apiculture*», 5/85, p. 176-189.

«Le développement des essaims artificiels et des colonies mères», «*Journal suisse d'apiculture*», 5/87, p. 169-174; 6/87, p. 209-216.

«Varroase: garder les yeux ouverts, mesurer et comparer», «*Journal suisse d'apiculture*», 1-2/87, p. 12-13.

«Le signalement du pou des abeilles et du varroa», «*Journal suisse d'apiculture*», 6/87, p. 219-220.

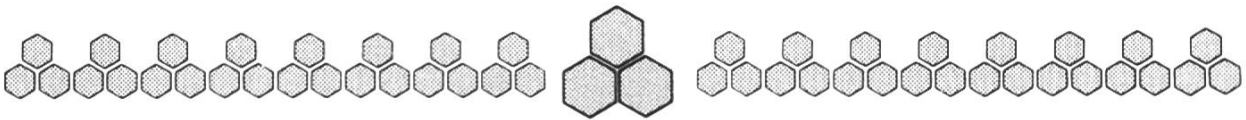


Fig. 1. Rucher de nucléés et d'essaims artificiels de la section des abeilles. Les nouvelles colonies doivent être installées dans un rucher isolé afin d'éviter une réinfection rapide. L'isolement des nouvelles colonies constitue un problème dans bien des régions suisses, où la densité est de 15 à 20 colonies d'abeilles par kilomètre carré. Il sera donc nécessaire que plusieurs apiculteurs se réunissent (leur nombre dépendra de la grandeur des ruchers) pour constituer ensemble un seul rucher de nouvelles colonies.



Fig. 2. Rucher de la centrale d'arboriculture à Oeschberg, Suisse, mis à notre disposition pour des essais. Il héberge 25 colonies d'abeilles. Afin de réaliser la conception décrite d'une conduite du rucher intégrée pour la lutte contre la varroatose, il faut constituer chaque année environ 16 nouvelles colonies. Cela mène en été à une densité d'abeilles beaucoup trop grande. Pour l'éviter, on doit réduire les colonies de production.

Nous recommandons à tous les apiculteurs de reprendre la lecture de ces articles. Il serait également souhaitable que les associations apicoles et les conseillers étudient ces travaux et la conduite du rucher intégrée pour la lutte contre la varroatose. Contrairement à la chimiothérapie pure, la méthode présentée ici aide à fortifier *la résistance naturelle des colonies d'abeilles*. Cela est très important puisque nous sommes obligés, à l'avenir, de conduire le rucher avec des colonies atteintes de varroatose. Nous ne savons pas encore si ce procédé garantit un succès à long terme dans la lutte contre cette parasitose. Mais ses grands avantages tels que la sélection de colonies très viables, la réduction de l'emploi de produits chimiques, l'hygiène du miel et l'abaissement de la contamination de la cire favorisent l'introduction dans l'apiculture de la lutte intégrée contre la varroatose. Nous invitons tous les apiculteurs concernés à rechercher et à essayer la conduite du rucher la mieux adaptée à leurs conditions.



Nouveau:
Boîte à miel NOVALUX de BIENEN-MEIER.
Extrêmement incassable, aussi transparente
que le verre!



Toujours plus de qualités:

- Economie de place grâce à sa forme conique.
- Avec très belle étiquette 4-couleurs (impression à choix, allemand, français ou italien).
- Couvercle absolument hermétique avec motif apicole.
- Ne laisse aucun arrière-goût dans le miel.
- Parfaitement transparente tout en étant incassable.
- La nouvelle boîte à miel NOVALUX réunit toutes les qualités de la boîte blanche type K de **BIENEN-MEIER**.
- Les boîtes à miel NOVALUX sont d'un prix avantageux:

La boîte de	½ kg	1 kg
dès 20 pièces	Fr. -.80	Fr. -.90
dès 100 pièces	Fr. -.72	Fr. -.82
dès 240 pièces	Fr. -.71	Fr. -.81
dès 500 pièces	Fr. -.70	Fr. -.80

A propos, savez-vous que les boîtes à



miel type K de **BIENEN-MEIER** supportent la machine à laver et sont utilisables **plusieurs fois?**

BIENEN-MEIER – sécurité avant tout!

GRATIS

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement:

- 1 boîte à miel **NOVALUX** ½ kg
- 1 boîte à miel **NOVALUX** 1 kg
- 1 catalogue **1987 BIENEN-MEIER**

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA, localite _____

Veuillez cocher ce qui convient et envoyer ce coupon à:



5444 Künten (AG), Tel. 056 96 13 33

